

**Avis adopté**

Séance plénière du 24 mai 2023

*Les attentes et les enjeux sociétaux liés aux nouvelles techniques génomiques*

**Déclaration du groupe Environnement et nature**

Le Groupe Environnement et Nature n'est pas favorable aux manipulations génétiques dans un cadre agricole : pour nous, elles ne font pas partie des solutions pour une agriculture résiliente. Les progrès scientifiques et technologiques ont des conséquences qui n'ont pas toujours été évaluées. Les bouleversements globaux, comme les changements climatiques et l'érosion de la biodiversité, nous mettent face à des choix urgents et exigeants pour retrouver l'équilibre des écosystèmes.

Nos modes de vie se caractérisent par la recherche de la vitesse qui se heurte aux lois naturelles. Avec les nouvelles technologies génomiques, nous forçons encore la nature à accélérer sans pour autant connaître leurs conséquences sanitaires et environnementales. Comme proposé par cet avis, notre groupe insiste sur une évaluation rigoureuse et approfondie des risques éventuels générés par ces nouvelles variétés de plantes.

L'application du principe de précaution a toute sa place car ces technologies doivent faire l'objet de recherches sur le long terme pour s'assurer qu'elles n'aboutissent pas à des voies sans retour. Nous avons assez de Déclarations des groupes recul pour savoir que les promesses faites quand sont apparus les OGM n'ont pas été tenues ; ces « nouveaux OGM », car ce sont des OGM puisque que leur génome est modifié par l'homme, apporteront-ils les améliorations notables espérées ?

C'est à observer en n'oubliant pas que la priorité est avant tout, le développement de l'agroécologie, qui, adoptée à grande échelle, pourra apporter la sécurité alimentaire, sanitaire, sociale et environnementale sans recours à des manipulations génétiques risquées. Nous espérons que le gouvernement suivra nos recommandations dans sa position auprès de l'Union Européenne, pour une approche éthique et responsable de ces nouvelles technologies qui pourra se retrouver dans les futurs accords de commerce sous forme de clauses miroirs.

Bien que notre groupe regrette que le travail réalisé n'ai pas bénéficié d'un délai plus confortable, alors que le calendrier Européen était connu à l'avance, il votera favorablement cet avis.